



# Compte rendu - Plénière Grande Bruère – Alouette Nord

## 4 octobre 2018

---

Monsieur le Maire a débuté la séance en évoquant le regret de voir que l'invitation aux plénières de Conseil de quartier n'a pas pu être transmise à tous et souhaite que les services de la ville réfléchissent à un autre système d'invitation, en plus des flyers, pour l'année prochaine.

Il a continué son introduction en saluant la présence des élus du Conseil municipal.

Monsieur le Maire a souhaité dès le début évoquer les sujets qui préoccupent principalement les habitants : la problématique des travaux prévus rue de Chérizy en premier.

Pour rappel, en 2015, Monsieur le Maire a annoncé aux habitants des travaux dans les mois qui venaient, mais ceux-ci n'ont toujours pas eu lieu. Il a souhaité évoquer les raisons de cette lenteur : les rouages administratifs et les problèmes de réseaux présents en dessous de la voirie, la nécessité d'obtenir des accords pour les enfouissements de réseaux, préalables à tous les travaux de voirie. Monsieur le Maire a tenu à présenter ses excuses aux habitants présents pour cette lenteur mais il a rappelé son espoir de voir les travaux débuter fin 2018/début 2019.

Puis, il a évoqué la problématique des transports en commun et notamment le passage d'une ligne de bus « tempo » dans le quartier. Ce trajet de bus est le 2<sup>ème</sup> trajet le plus fréquenté après le tramway (7 millions de voyages par an) et l'un de ceux possédant une des plus grosses régularités. Il a rappelé que des essais avaient été faits comme le passage d'un bus articulé à un bus normal. Monsieur le Maire a continué en précisant les avancées faites sur la deuxième ligne de tramway qui passera à l'avenir par la côte de l'Alouette : prévision de mise en service pour la fin 2024 et suppression de la ligne « tempo » pour un autre bus qui passera dans le quartier pour aller vers le centre-ville de Joué-lès-Tours.

Monsieur le Maire a ensuite abordé le sujet des travaux estivaux passés du giratoire des « 4 bornes » et a précisé que les plantations auraient lieu à l'automne.

Puis il a évoqué la problématique d'un poteau électrique sur le trottoir de la rue de la Patalisse : il souhaite que la ville puisse trouver une solution avec le Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) pour un éventuel déplacement.

Avant de passer la parole à Madame Valérie TUROT, adjointe à la Vie de la Cité et à la Politique de la Ville, Monsieur le Maire a tenu à remercier l'investissement des membres du bureau de Conseil de quartier Grande Bruère – Alouette Nord et a souhaité rappeler l'utilité des Conseils de quartier dans la vie démocratique de Joué-lès-Tours.

Madame TUROT a tout d'abord remercié les personnes présentes puis rappelé l'organisation des conseils de quartier et souhaité faire un focus sur leur dynamisme. Depuis 2014, les bureaux se

développent et atteignent une moyenne de 50 membres par bureau, preuve de la bonne santé de la démocratie locale.

La mission première des Conseils de quartier : être force de proposition pour améliorer le cadre de vie.

Elle a rappelé les faits marquants et le travail mené par les conseils de quartier :

- Une enveloppe de 150 000€ pour faire des travaux et de l'investissement dans du matériel pour améliorer le quotidien,
- Un travail sur les marquages au sol dans les quartiers pour améliorer la sécurité,
- Des moments de convivialité entre les membres des bureaux : galette des rois, repas partagés, etc.

Madame TUROT a ensuite pu énumérer les illustrations du travail des bureaux et les réalisations faites notamment dans les autres quartiers avec pour objectifs :

- Améliorer le quotidien (mise en place d'arceaux à vélo dans différents lieux : centre commercial Vallée Violette),
- Améliorer la sécurité (déplacement d'un bac à verre qui gênait la visibilité des automobilistes au Morier),
- Permettre des aménagements de l'espace public (aménagement du terrain de pétanque du Vallon à la Vallée violette), etc.

Madame TUROT a souhaité ensuite évoquer le dispositif Monalisa, dispositif porté par Monsieur Serge CANADELL (Conseiller délégué aux Aînés et Président du Conseil de quartier Rabière) au sein du Conseil municipal de Joué-lès-Tours. Elle a rappelé l'utilité de cette politique qui permet de visiter des personnes âgées isolées et ce notamment grâce à 23 bénévoles, membre du Conseil des Aînés de Joué-lès-Tours (9 membres) et du monde associatif.

Elle a ensuite abordé le sujet du dispositif « Voisins Vigilants » mis en place, grâce aux bureaux de Conseil de quartier dans trois quartiers : la Vallée Violette, Le Lac et le Morier.

Madame TUROT a poursuivi sa présentation en évoquant les actions menées par la ville, en collaboration avec les Conseils des Aînés, des Enfants et de Quartier pour la propreté dans la ville : actions de sensibilisation contre les dépôts sauvages.

Elle a continué sa présentation en rappelant que les Conseils de quartier sont aussi des lieux d'échanges avec les membres extérieurs aux bureaux : Bernard SOL (adjoint à l'Urbanisme) pour la révision du PLU, Monique CHEVALIER (Adjointe aux Développement durable et aux Parcs et Jardins) pour les étangs de Narbonne, Vincent TELEGA (1<sup>er</sup> adjoint) pour la présentation du nouveau site internet de la ville, Arnault BERTRAND (Conseiller municipal et Président du Conseil de quartier « Joué Sud ») pour le projet de construction des 2 gymnases, ou encore Lionel AUDIGER (Adjoint à la Voirie et à la Sécurité publique) pour les différents travaux de voirie dans les quartiers.

Madame TUROT a fait un point d'actualité sur le Conseil des Aînés qui a fait son séminaire de rentrée le 27 septembre dernier, et le Conseil des Enfants dont l'installation des nouveaux élus se fera prochainement.

Madame TUROT a souhaité remercier les membres actifs du bureau de la Grande Bruère – Alouette Nord ainsi que les personnes présentes et a souhaité une belle saison à tous.

Madame TUROT a ensuite passé la parole à Madame Annie LAURENCIN, Présidente du Conseil de quartier et Conseillère municipale déléguée à la Parentalité et à la Réussite éducative qui a souhaité remercier les membres du bureau pour leur motivation, leur investissement et leurs bonnes idées. Elle a ensuite passé la parole à son tour à Monsieur Daniel DESLANDES, Vice-président du Conseil de quartier.

Monsieur DESLANDES a rappelé l'organisation autour de trois thématiques du bureau de conseil de quartier : les espaces extérieurs et équipements, le stationnement et la circulation et les habitants.

Ces trois thématiques s'articulant autour de trois préoccupations : le lien social, la sécurité et l'environnement.

Ils ont ensuite énuméré les travaux faits en collaboration ou à l'initiative du bureau de conseil de quartier :

- Pose d'un panneau « danger école » rue de la Croix Porchette,
- Installation d'arceaux à vélo au gymnase de l'Alouette,
- Aménagement d'un ilot directionnel de type résine/pavage à l'intersection de la rue Tailhar et de la rue Clément Ader,
- Abaissement d'une bordure de trottoir rue Clément Ader pour faciliter le passage des PMR,
- Pose de mobilier urbain et création d'une place PMR place Adrienne Bolland,
- Arbres abattus rue du Chai, plantation de nouveaux arbres prévue fin 2018,
- Pose de pierres pour empêcher les véhicules d'emprunter le chemin près de la rue du Chai,
- Taille de la haie le long de la voie SNCF rue Maryse Bastié,
- Marquage de bandes jaunes dans le virage de la rue du Petit Paris,
- Marquage du stationnement rue de la Résidence afin de libérer la rue pour le déplacement des PMR,
- Mise en place d'un sens unique (réorganisation de la circulation dans le quartier) dans la rue de la Résidence (sens rue du Petit Paris vers Rue de la Fantaisie)

Monsieur DESLANDES a poursuivi en abordant la venue de membres extérieurs pour travailler sur la thématique de la sécurité. Monsieur Dominique BOULAY (responsable de la Police municipale de Joué-lès-Tours) et Monsieur Jean-Claude DROUET (Conseiller municipal délégué à la Sécurité publique) sont intervenus pour proposer des dispositifs et parler avec les membres du bureau de ce qui existe déjà sur d'autres quartiers comme le dispositif « Voisins vigilants ».

Monsieur SOL est aussi venu aborder la thématique des arbres remarquables dans le cadre de la révision du PLU de Joué-lès-Tours. Monsieur Jacques PACOUIL (Conseiller municipal) est intervenu quant à lui sur le projet « se repérer à Joué-lès-Tours » qui permet de travailler, en lien avec tous les bureaux, à une meilleure signalétique des bâtiments de la ville.

Le bureau a aussi été associé à la réflexion sur l'avenir de la rue Aristide Briand (centre-ville de Joué-lès-Tours) mais a aussi travaillé avec le CoDev (Conseil de développement de la Métropole) sur la réflexion autour de la deuxième ligne de tramway. Les membres ont aussi été invités à la réunion publique pour le réaménagement du carrefour des 4 Bornes.

Madame LAURENCIN a ensuite repris la parole pour aborder les projets en cours de réalisation :

- Remplacement du panneau d'affichage devant l'Espace Alouette,
- Végétalisation de l'entrée la Grande Bruère (projet présenté aux riverains afin d'éviter le stationnement),
- Pose de radar pédagogique rue du Domaine et du Manoir pour constater les différences de vitesse avant et après les prochains travaux, et garder le côté nature de cette entrée du bois des grands chênes,
- Aménagement de places de stationnement rue du Domaine et rue du Manoir pour lutter contre la vitesse (réunion de concertation avec les riverains organisée au cours du mois de juillet),

Monsieur DESLANDES a continué la présentation en abordant les projets en cours de réflexion qui demanderont encore plusieurs mois d'étude :

- Impasse du Noble Joué, travail avec projet d'ensemble et souhait de cohérence sur le quartier,
- « Autour des 4 Bornes », travail sur plusieurs années en concertation avec les habitants,

Monsieur le Maire a ensuite repris la parole pour évoquer les investissements faits par la Ville dans le quartier : qui demanderont encore plusieurs mois d'étude

- Réfection de l'allée des Pins : 65 000€,
- Réfection de la rue Albert Camus : 43 000€,

- Carrefour des 4 Bornes,

Avant d'ouvrir la séance d'échanges, Monsieur le Maire a remercié de nouveau les personnes présentes et a rappelé la possibilité de s'inscrire au bureau.

La séance d'échanges s'est donc ouverte et ont été évoqués divers sujets :

- Le souhait d'une réfection de la voirie et des trottoirs de la rue du Chemin Vert, Monsieur le Maire a rappelé la nécessité de procéder, avant tous travaux de réfection de voirie, à des travaux d'enfouissement de réseaux qui peuvent parfois s'avérer long (il faut en effet obtenir les accords de tous les concessionnaires). Il rappelle qu'il ne voulait plus qu'une voirie soit refaite si ce préalable n'avait pas été respecté afin de ne pas avoir à réintervenir sur des voiries refaites. Monsieur AUDIGER a évoqué le fait que les réseaux pourraient avoir une autorisation d'enfouissement pour 2019 en fonction des engagements budgétaires,
- Le souhait d'une réfection de la rue de la Croix Porchette, Monsieur le Maire a rappelé les investissements faits par la ville en matière de voirie, 4 millions d'euros sont investis annuellement sur la réfection de voirie et a évoqué la possibilité aussi de pouvoir investir grâce au budget de Tours Métropole Val de Loire et la compétence déléguée des Transports qui permet d'obtenir des investissements pour des réfections sur des voiries où les bus passent,
- Dangerosité du carrefour de la rue Albert Camus et du Chemin vert, il s'agit d'un giratoire, Monsieur le Maire s'est engagé à mieux le faire indiquer et à améliorer la signalisation,
- Le déploiement de la fibre dans la rue de Bourgueil, Monsieur le Maire a tenu à rappeler qu'il s'agit d'un dossier actuellement dans les mains de Tours Métropole Val de Loire et a précisé qu'un contrat a été passé avec Orange pour que les lignes de fibre soient ou enterrées ou aériennes. Lorsqu'elles sont aériennes, certains poteaux Enedis ne supportent pas le poids et la seule proposition qui avait été faite était de rajouter des poteaux, ce que les Maires de la Métropole ont refusé. Il faut donc un accord d'Enedis qui atteste de la capacité des poteaux actuels à supporter le poids. En attendant, Orange continue à déployer dans les quartiers où l'accord a été acquis. Le contrat se terminera en 2021 et Orange devrait avoir terminé de déployer la fibre sur la Métropole. Le site d'Orange étant mis à jour tous les trimestres afin de connaître l'évolution du déploiement, Monsieur le Maire s'est engagé à rajouter un lien sur le site internet de la ville afin d'informer au mieux les jocondiens,
- Les incivilités et le non-respect de la signalisation rue du Petit Pas d'Ane : « zig-zag » entre les ralentisseurs et non-respect du sens interdit et demande de pose d'un panneau « voie sans issue », Monsieur le Maire a rappelé que les ralentisseurs avaient été déplacés 4 fois et que le sens unique avait tendance à faire accélérer les automobilistes sans crainte de rencontrer une voiture venant d'en face, concernant le panneau, il a proposé qu'en soit étudié la possibilité,
- Souhait de connaître les débuts des travaux de la 2<sup>ème</sup> ligne de tramway, Monsieur le Maire a rappelé que le tracé du tramway serait acté dans les mois qui viennent mais qu'il restait des arbitrages à prendre pour les villes de Chambray-lès-Tours et de Tours, Monsieur le Maire a rappelé que le suivi des travaux se ferait mensuellement et que la Métropole avait acquis l'expérience des travaux de la 1<sup>ère</sup> ligne,
- Demande du devenir de la rue Saint-Etienne, et si elle deviendrait bien « une rue » prochainement, Monsieur le Maire a expliqué qu'une parcelle était encore à acheter pour ouvrir aussi notamment un circuit piétonnier sur le boulevard de Chinon.

La séance d'échanges s'est clôturée et Monsieur le Maire a pu ainsi inviter toutes les personnes présentes à partager le « pot de l'amitié ». Il a aussi rappelé l'intérêt de s'inscrire en tant que membres de bureau de conseil de quartier afin de pouvoir participer tout au long de l'année aux réflexions menées par les personnes inscrites.